

**INSCRIPTIONS 2019/2020**  
**NOTE D'INFORMATION RELATIVE**  
**AUX TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Vous procédez à une inscription ou à une réinscription à l'Université de Haute-Alsace en qualité d'étudiant de l'établissement.

A cet effet il vous est demandé de renseigner un formulaire comportant diverses données à caractère personnel relatives à votre état civil, vos coordonnées, votre scolarité, votre situation professionnelle et militaire le cas échéant.

L'utilisation de ces données vous concernant a fait en son temps l'objet d'une formalité préalable afin d'être en conformité à l'acte réglementaire unique CNIL RU-013 « Organisation et gestion des enseignements et des étudiants ».

Le texte de référence est aujourd'hui le règlement 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après RGPD).

Le traitement de données vous concernant nous permet votre inscription ou votre réinscription au sein de l'UHA.

**La communication par vos soins de ces données est obligatoire**, dans le cadre de l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants, du parcours doctoral et des doctorants. Un défaut de réponse pourrait être de nature à ne pas permettre de finaliser votre inscription.

Ce traitement de données à caractère personnel a fait l'objet d'une inscription au registre des traitements de l'UHA telle que prévue au RGPD sous la référence :

rgpd\_0519\_traitement\_scolarité

En application de l'article 13 du RGPD, il est également précisé que :

- l'Université de Haute-Alsace, représentée par sa Présidente est responsable de ce traitement de données
- le délégué à la protection des données désigné est joignable à l'adresse [dpd@uha.fr](mailto:dpd@uha.fr) ou par courrier postal :

A l'Att. du Délégué à la protection des données  
2, rue des Frères Lumière  
68100 Mulhouse

Cette activité de traitement de l'UHA correspond à la gestion de votre scolarité au niveau :

- de l'administration centrale ;
- de la/les composante(s) de l'Université à laquelle/auxquelles vous êtes rattaché.

La finalité de ce traitement est la gestion administrative de votre situation et la gestion de votre scolarité et comprend :

- l'inscription administrative
    - la gestion des inscriptions administratives
    - la gestion des rendez-vous virtuels (pour les primo-inscriptions)
    - la réinscription des étudiants et doctorants
    - la fiabilisation des données par l'aide au pilotage
    - la création d'un compte informatique personnel, vous attribuant notamment une adresse électronique institutionnelle et un accès aux services informatiques de l'établissement (Espace numérique de travail).
    - la délivrance des cartes d'étudiant
    - l'inscription à des programmes internationaux (ex. programme Erasmus)
  
  - le suivi administratif de votre scolarité :
    - la planification des cours
    - la gestion des transferts et remboursements
    - la gestion de l'assiduité
    - la gestion des bourses
    - la gestion de votre cursus
  
  - la gestion de votre scolarité :
    - l'inscription pédagogique
    - l'organisation des cours
    - la délivrance des relevés de notes et attestations de réussite
    - la délivrance du diplôme
    - la gestion de votre cursus à l'étranger (programmes internationaux)
  
  - La gestion de la statistique, des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants.
- L'UHA utilise des données à caractère personnel vous concernant et ce, pour remplir sa mission d'intérêt public d'enseignement supérieur et ce, conformément à l'article 6 1. e ) du RGPD.
  
  - Sont destinataires des données vous concernant, les composantes, laboratoires, le CROUS, le Learning-Center, le Rectorat d'Académie, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère des Affaires Etrangères (Etudes en France), les instituts et organes de la statistique soumis au secret conformément à la Loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les universités partenaires, les organismes de Sécurité Sociale, l'Observatoire de la vie Etudiante.
  
  - La durée de conservation des données est conforme aux prescriptions des durées d'utilité administrative issues de l'instruction [Education Culture DAF DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005](#). Cette durée peut être raccourcie si, par décision de l'UHA telle ou telle catégories de données sont susceptibles d'être supprimées, sans violation d'une durée légale de conservation à caractère personnel et sous condition d'épuisement des finalités du traitement vous concernant.
  
  - Vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, de vous opposer au traitement.
  
  - Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
  
  - L'UHA vous informe qu'elle ne prend aucune décision entièrement automatisée à votre égard.

Ces droits peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données de l'UHA.